

Conseil d'école du lundi 17 octobre 2022

Présents:

Enseignants : Mme Amelot, Mme Roussel, Mme Detrez, Mme Hervé, Mme Desmons, Mme Meley, Mme Morvan, Mme Dewasme, Mme Ladureau, Mme Helal, Mme Baert, Mme Pollet

Représentants Parents d'Elèves : Mme Castelain, Mme Coustenoble, Mme Verdelet, Mme Deguillage, Mme Deprez, Mr Jacob, Mme Carette, Mme Patrice, Mme Roquette, Mr Ceurstemont, Mme Lecoutre, Mme Dewilde, Mme Concil

Municipalité : Mme Demester, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, Mr Roussel, responsable du temps périscolaire.

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Monsieur le Maire de la ville de Wambrechies

1-Présentation des nouveaux représentants de parents d'élèves et de l'équipe enseignante

Mme Pollet remercie les parents qui ont aidé à la mise sous plis des bulletins de vote.

72.91% des parents d'élèves ont voté (71.5% en N-1, 74 % en N-2, 64 % en N-3).

Mme Pollet invitera toujours l'ensemble des élus sans différenciation entre titulaires et suppléants, même s'il faut rappeler que seuls les titulaires ont droit de vote.

Représentants de parents d'élèves pour l'année 2022/2023 :

1-Mme Castelain Nadège

2-Mme Coustenoble Céline

3-Mme Verdelet Coralie

4-Mme Deguillage Chloé

5-Mme Deprez Valérie

6-Mr Jacob Sébastien

7-Mme Carette Marine

8-Mme Patrice Coraline

9- Mme Roquette Chloé

10- Mr Ceurstemont Julien

11- Mme Lecoutre Hélène

12- Mme Alishanov Leïla

13-Mme Dewilde Perrine

14-Mme Concil Céline

Présentation de l'équipe enseignante et point sur les effectifs :

Mme Roussel **CPA 23 élèves**

Mme Amelot : **CPB 24 élèves**

Mme Detrez: CPC/CE1 A 23 élèves
Mme Hervé : CE1 B 26 élèves
Mme Meley : CE2 A 24 élèves
Mme Desmons: CE2B 23 élèves
Mme Dewasme : CM1 A 29 élèves
Mme Morvan :CM1 B 29 élèves
Mme Pollet (jeudi et vendredi) et Mme Beart (Lundi et mardi): CM2 A 24 élèves
Mme Ladureau et Mme Helal CM2 B 22 élèves
Soit 247 élèves

Intervenants réguliers :

- AESH : Mmes Dubois, Tiberghien et Moreau et Mme Kramarz
- Mme Ghoris enseignante spécialisée.
- Mme Swiderski, infirmière scolaire, présente le lundi après-midi
- Le personnel chargé de l'entretien des locaux : Mme Noémie Nutten, Mr Jordan Nutten, Mme Léa Faghel, Mr Frédéric Perz, Mme Cyrilla Morel.
- De nombreux stagiaires accueillis par des professeurs

2-Rôle du CE

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

a) Les actions éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;

d) Les activités périscolaires;

e) La restauration scolaire;

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

3- Règlement intérieur 2022/2023

Sur proposition de Mme Pollet, la phrase Article 3 : *La fréquentation scolaire :*

Toute absence doit être signalée le plus rapidement possible par les personnes responsables de l'enfant qui doivent sans délai en faire connaître le motif à l'enseignant et/ou la directrice

Article 11 : Retrait de la phrase

« Il est indispensable que chaque enfant possède constamment un mouchoir dans sa poche »

Article 14 :

Ajout des céréales dans les goûters autorisés.

Ajout des biscuits dans les goûters interdits

Article 12 :

Ajout de la phrase : Les chaussures des élèves doivent être adaptées : Chaussures à talons et claquettes se révèlent dangereuses lors des récréations.

4- Organisation pédagogique de la semaine scolaire

La semaine de cours est établie sur 24 h00 d'enseignement. A cela s'ajoute :

108 heures réparties de la manière suivante :

-36 heures consacrées aux APC (activités pédagogiques complémentaires) organisées par groupes restreints d'élèves, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

-48 heures consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des PPS (projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés) ;

-18 heures consacrées à des actions de formation continue.

-6 heures de participation aux Conseils d'Ecole.

5- Présentation des actions mises en place face à la difficulté scolaire

Lorsqu'un élève présente des difficultés ponctuelles ou persistantes, l'enseignant établit un PPRE (Programme Personnalisé de réussite éducative) dans lequel il pointe les réussites et les difficultés de l'élève et se fixe ainsi des objectifs pédagogiques adaptés à la difficulté de l'élève.

Lorsque le PPRE ne donne pas les effets attendus, l'enseignant peut renseigner une demande d'aide. Cette demande est envoyée au pôle ressource de l'Inspection de circonscription : le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Cette demande est traitée par les enseignants spécialisés. La communication établie entre les membres de ce pôle ressource et l'équipe enseignante permet de proposer une aide adaptée à l'élève. La psychologue peut également, dans certaines situations, et en accord avec les parents, proposer un bilan psychométrique. Au terme de ces différentes actions, un dossier peut être établi et transféré à la MDPH (Maison du Handicap). La MDPH décide ensuite, grâce aux différentes informations portées à sa connaissance, de l'aide à apporter à l'élève. Cette aide peut être humaine, par le biais des AESH.

6- Sécurité à l'école

-Un premier exercice « alerte incendie » s'est déroulé le lundi 26 septembre dernier. Un second exercice aura lieu en dernière période.

-Un exercice « alerte attentat/ intrusion » aura lieu avant les vacances d'hiver.

-Un exercice PPMS risques majeurs naturels ou technologiques aura lieu également pendant l'année scolaire

L'école a signalé l'année scolaire dernière en municipalité le problème de l'alarme qui est régulièrement déclenchée inopinément juste avec un coup d'épaule. L'école demande donc à nouveau à la municipalité l'installation d'un boîtier en plastique autour de chaque alarme.

7- Coopérative scolaire

<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
-----------------	-----------------

Coop 2021 : 3085	Livres pédagogiques : 394
Subvention mairie 946	Total dépenses coop classes : 772.69
Don APE 1358	Sorties scolaires : 5328.6
Photographies scolaires : 1070.30	Frais OCCE : 457.4
Vente pizzas : 908	Dépenses pizzas : 669.90
Fête d'école : 4933 (bénéf net : 3 383,39)	Fête d'école : 1549.61
	Ferme pédagogique : 2162.36
	Sacem : 133.59
	Photos + cadres Fenêtres qui parlent : 173.23
	Divers : (gel, ballons, Jeux pour la cour, thermomètre, casques audio, remboursement classe de découverte) : 304.88

Dépenses : 11 946.26

Recettes : 12300,3

8- Projet d'Ecole et actions prévues pour l'année scolaire 2022/2023

Aménager les parcours des élèves :

Parcours santé année 2022/2023 :

En collaboration avec Mme Chloé Swiderski, infirmière scolaire :

- En CP : Sommeil, écrans et dents
- En CE1 : Sommeil
- En CE2 : Alimentation
- En CM1 : Alerte et protection en cas d'accident
- En CM2 : Apprendre à Porter Secours et puberté en fin d'année scolaire
- En CP, CE1 et CM2 : poursuite des séances de natation dont l'objectif final est le « savoir nager »
- Organisation du CROSS pour toutes les classes
- Savoir Rouler : Pour donner suite à un projet construit au deuxième trimestre de l'année scolaire 2021/2022, l'école a été dotée, par l'Education Nationale d'une flotte de 7 vélos, ainsi que de panneaux de signalisation, gilets jaunes, kits de réparation de vélos. L'idée est d'étendre la pratique du vélo à l'ensemble des classes de l'école. L'entretien des vélos fera l'objet d'un appel aux parents compétents dans ce domaine.
- APQ : Dans le cadre des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne, outre un Kit de jeux transmis par l'Education Nationale, l'école s'est dotée de jeux de cours. Les élèves des classes de CE2 et CM2 ont créé des règles de jeux qui seront affichées et permettront aux élèves d'organiser et de varier les jeux pendant les récréations.

Parcours citoyen année 2022/2023 :

-Poursuite du travail en EMC sur l'ensemble des classes.

-Poursuite des conseils de délégués (élections du 6 au 7 octobre). L'école programme un Conseil des Délégués par période. En amont, une programmation par période est actée en équipe. Chaque classe travaille la thématique puis les délégués suggèrent des améliorations à apporter au sein de l'école, en réponse à la problématique travaillée en classe (droits de l'enfant, écologie, Valeurs de la République...). Le premier Conseil des Délégués a eu lieu le vendredi 14 octobre. Les élèves ont construit des chartes, notamment la charte des médiateurs (gestion de conflits par les pairs) et la charte des Brigades Vertes qui veillent à la propreté de la cour.

Les parents d'élèves, notamment ceux des CP auraient aimé être prévenus en amont de l'élection des délégués de classes afin de pouvoir échanger avec leur enfant à ce sujet.

La préparation des élections se passent en plusieurs temps au sein de chaque classe lors de séances d'EMC. Les enseignants expliquent le rôle des délégués et s'inscrivent les élèves volontaires. Cela fait partie de la vie de la classe. Dans plusieurs classes (surtout chez les plus grands), les élèves candidats ont la possibilité de créer des affiches en vue de l'élection. C'est la raison pour laquelle, les parents des élèves dont l'enfant est candidat ont plus aisément donc échos de la candidature de leur enfant. Mme Pollet indique que les élections des délégués ont lieu la même semaine que les élections des parents d'élèves.

-Reconduction du projet « Ferme pédagogique ». Les classes s'occupent à tour de rôle des animaux de la ferme.

-Tutorat CP/CM2 et CE/CM1 : Chaque élève de CM2 est tuteur d'un élève de CP. Chaque élève de CM1 est tuteur d'un élève de CE. Ensemble, plusieurs projets vont se mettre en place au cours de l'année, le premier étant le CROSS qui aura lieu le jeudi 20 octobre ainsi que la gestion de la ferme.

-Action solidaire avant les vacances d'hiver.

-Semaine des mathématiques (Ateliers jeux dans toutes les classes)

Parcours d'éducation artistique et culturel année 2022/2023 :

-Chorale cycle 2 et cycle 3

-Participation de toute l'école aux allumoirs de la ville de Wambrechies. En continuité, les deux classes de CM2 partent à Kempen (ville jumelée avec Wambrechies) le jeudi 10 novembre, sortie organisée par la municipalité.

-Participation de l'école aux « fenêtres qui parlent ». Exposition prévue au sein de l'école en 2023. En amont de cette exposition, les photographies des œuvres des élèves seront exposées aux fenêtres des habitants de Wambrechies

-Projet théâtre dans chaque classe

-Présence d'une dumiste dans l'école à compter du retour des vacances de la Toussaint. Elle interviendra dans la classe de Mme Detrez, Mme Desmons et Mme Morvan.

-Groupe Jazzy Kids qui devrait intervenir auprès des élèves de façon à développer l'action autour de la chorale.

Assurer la réussite de tous les élèves dans une co-éducation partagée

-Partenariat avec la ludothèque (sur projets des enseignants)

- APE : Les parents d'élèves qui portaient l'APE de l'école « à bout de bras » ne renouvelleront pas leurs actions cette année. Une assemblée générale aura lieu prochainement.

-Ouverture d'une classe aux parents (CPB de Mme Amelot)

-Remise des livrets aux parents en main propre (une fois/an)

-Poursuite du travail en équipe

Une évaluation d'école aura lieu cette année scolaire 2022/2023 et permettra à l'école de construire un nouveau projet d'école.

9- Projets/sorties de classes (question 4 des parents)

CP :

- Projet sur les arts
- Intervention de Mathieu sur la BD
- Projet intergénérationnel (CP Mme Amelot+ CP Mme Detrez – accueil de jour)
- Sortie au musée de la vie rurale de Steenwerck
- Intervention sur les jeux coopératifs
- Décloisonnement anglais / arts visuels entre les 2 CP et lecture compréhension CP-CP/CE1

CE1 :

- L'heure du conte avec Mathieu
- Sortie au cirque de Lomme
- Projet jardin (demande pour déplacer le composteur, réserve d'eau à réparer)
- Animation sur les abeilles

CE2 :

- Thème de la musique
- ONL et opéra complet donc demande pour participer encore cette année aux concerts de poche
- Asnapio (atelier fouilles archéologique, un autre se nourrir à la préhistoire) en avril mai.
- Sortie vélo le 5 juin jusqu'au stade Frelinghien
- Intervention de Mathieu autour de la BD
- Ciné soupe
- Projet robot

CM1

- Deux classes Harry Potter (Intervention de la dumiste pour mettre en musique les pièces de théâtre)
- Rencontre intergénérationnelle mensuelle.
- Participation au prix littéraire (lectures EMC, création d'un cahier multimédia, débat interclasse devant Jury)
- Sortie au parc d'Ohlain.
- Décloisonnement anglais / chorale

CM2

- Sortie à la mer avec si possible char à voile
- Intervention de Mathieu pour l'heure du conte et accompagnement sur le projet des « Fenêtres qui parlent »
- Sortie à Kempen
- CM2 A : Théâtre avec Mme Desmons
- CM2 B : Robotique

En raison du coût élevé du projet de classe de découverte et après consultation des parents, Mme Pollet et Mme Ladureau ont décidé d'annuler le projet. Les représentants de parents regrettent le fait que Mme Pollet ait très rapidement annulé le projet de cette classe de découverte, et ce, avant de connaître le montant exact des subventions allouées.

Questions des parents :

1. Horaires de sorties des écoles Jules Ferry et Madame de Sévigné

Des parents d'élèves élus indiquent que le soir, le délai de 10 minutes entre l'école Jules Ferry et l'école Sévigné est très court.

Demande est faite de décaler l'heure de sortie ou de demander aux enseignants de Jules Ferry de patienter le temps de cette transition géographique.

L'école est revenue aux horaires d'avant Covid, actées par le DASEN. Changer les horaires de sorties poserait d'autres problèmes à d'autres familles : Cours de sport ou de musique à 17h00 pour certaines familles.

L'équipe est consciente de la problématique mais demander aux enseignants de patienter, ils le font déjà beaucoup. Lorsqu'un enseignant doit gérer après la sortie, soit l'étude dirigée, soit ses APC, il est difficile de lui demander de rester à la grille. De plus, les enseignants ne sortent que rarement exactement à 16h35.

Mr Jacob, qui a un enfant dans chacune des deux écoles, intervient sur le fait qu'il est très compliqué d'être à l'heure à l'école Jules Ferry lorsqu'il faut également aller chercher un autre enfant à l'école maternelle Sévigné. Un réajustement des horaires profiterait aux familles qui scolarisent leurs enfants dans ces deux écoles.

2. Disparités de devoirs.

Une homogénéisation est-elle un sujet en cours et souhaitée par l'équipe pédagogique ?

Officiellement, il n'y a pas de travail écrit à donner à faire à la maison, mais uniquement des leçons, de la lecture, et l'apprentissage de mots. Cela par équité entre les enfants qui n'ont pas tous le même soutien à la maison. La loi date de 1956 et n'a pas été abandonnée.

Dans les faits, il y a quelques différences entre les enseignants non réellement significatives. Dans les petites classes, il y a volonté de l'équipe de mettre l'accent sur la lecture et sur les mots à réviser. Les devoirs donnés ne doivent pas mettre l'enfant en difficulté à la maison. L'apprentissage se déroule en classe.

Un parent élu intervient et manifeste le besoin d'être rassuré par rapport à cette thématique. En effet, certains parents craignent que leurs enfants n'aient pas suffisamment de devoirs et ne soient pas prêts pour appréhender la classe supérieure et ne prennent en outre pas de bonnes habitudes de travail à la maison.

Certaines enseignantes de même niveau utilisent les mêmes méthodes pédagogiques et ont donc la possibilité de donner un travail à la maison commun. Les enseignantes qui utilisent des méthodes différentes ne donnent donc pas les mêmes textes et les mêmes mots à réviser. L'équipe souhaite mettre l'accent sur l'importance des leçons à apprendre.

3. Pause toilettes et hydratation en classe : Peut-il y avoir plus de souplesse ?

Les élèves sont invités à passer aux toilettes avant et après la récréation. Pas de toilettes à priori pendant le temps de classe. Outre cette règle, il y va ensuite du bon sens de chacun. Un enseignant ne va pas laisser un enfant se tortiller sur sa chaise. Les demandes pour aller aux toilettes sont très rares. L'enseignant demande à l'enfant s'il a la capacité d'attendre la récréation suivante. Aller aux toilettes pendant le temps de classe interroge également la sécurité. Les élèves doivent donc se déplacer par deux, pour éviter qu'un enfant ne se retrouve seul et tombe, se blesse, fasse un malaise. Ce sont donc deux élèves qui s'absentent pendant la classe. Cela est contraignant et pour l'élève, et pour l'enseignant.

Pour ce qui est des gourdes, il y a plus de souplesse lorsqu'il fait chaud. Une fois encore, cela est une question de bon sens. Les enfants peuvent boire à l'issue de la récréation.

En début d'année scolaire, plusieurs enseignantes ont autorisé les gourdes en classe, et plusieurs catastrophes de gourdes renversées sur les cahiers, de gourdes qui tombent au sol et se renverse ont eu raison de cette autorisation.

4. Natation : répartition et nombre de séances selon les classes

L'équipe remercie la municipalité pour les quelques créneaux accordés en plus qui vont permettre aux classes de CE2 d'aller également à la piscine cette année.

Séances Natation Ecole Jules Ferry

CP/CE1/CE2/CM2 bénéficient de séances de piscine.

Du 6 septembre au 22 septembre :

- 6 séances : CE1B Mme Hervé. 26 élèves

Du 18 octobre au 17 novembre :

- 6 séances CP/CE1 : Mme Detrez. 24 élèves
- 3 premières séances CPA : Mme Roussel. 24 élèves
- 3 dernières séances : CPB : Mme Amelot, 24 élèves

Du 22 novembre au 10 janvier :

- 9 séances : CM2A Mme Pollet (23 élèves) et CM2B Mme Ladureau (22 élèves)

Du 12 janvier au 9 février :

- 9 séances : CE2 A Mme Meley (24 élèves) et CE2 B Mme Desmons (24 élèves)

5- Fonctionnement de l'étude

Il y a deux études par semaine : Le lundi et le jeudi :

Le lundi, ce sont Mme Amelot, Mme Hervé et Mme Helal qui s'en chargent.

Le jeudi, ce sont Mme Morvan, Mme Dewasme et Mme Harchy.

Il y a en fonction des jours entre 32 et 44 élèves inscrits.

Après deux semaines de fonctionnement, il a été décidé que chaque enseignant garde la même classe ce qui permet de connaître plus facilement les élèves accueillis.

6. Point sur les travaux

Sujet de fonds abordé lors des précédents conseils.

Demande d'informations sur les avancées et le calendrier prévisionnel

Mme Demester n'a pas d'information à donner quant à une date de travaux. Mr Le Maire a obtenu les autorisations nécessaires pour demander des subventions de façon à réduire de 60% les dépenses énergétiques d'ici 2050.

7. Question sécurité de la grille

Les élèves peuvent ouvrir la grille bleue située à l'entrée de l'école, même si celle-ci est fermée à clé, cela en levant le loquet au sol.

Le problème a été signalé au service technique qui va intervenir rapidement.

8. Sortie de la garderie

Le système actuel est peu pratique. Attente des parents à la grille (parfois 10 minutes), animateurs en extérieur (conditions climatiques), surveillance moindre pour les élèves. Possible amélioration ?

Existe-t-il un référent garderie ?

Le référent de l'école est en arrêt maladie. Il est remplacé par Mathilde.

Le prévisionnel des inscrits est réalisé chaque matin. Il est essentiel que les parents inscrivent leurs enfants de façon à fluidifier le moment de la sortie.

Une sonnette sans fil a été installée, ce qui permet de garder la grille fermée.

Un parent d'élève interroge le CE sur le changement de lieu de la garderie (Avant : cantine. Maintenant, bâtiment Ferry 2)

Mr Roussel explique qu'avant, tous les élèves étaient réunis dans la même pièce, ce qui réduisait la qualité de l'accueil. L'idée est de proposer des activités à tous les enfants inscrits.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont installés dans la salle polyvalente et les CM1/CM2 dans une salle du premier étage au niveau du bâtiment Ferry 2.

Un planning d'activité va être affiché, donné aux enfants le 7 novembre ou communiqué sur l'ENT.

Le délai d'attente des parents à la grille vient du fait qu'il n'y a pour l'instant pas de sonnette permettant d'ouvrir la porte à distance.

9. Encombrant de la sortie des fratries par le petit portail

Demande d'aménagement de l'espace de sortie qui est encombré par des arbustes et herbes non entretenus.

Demande faite par Mme Demester d'entretenir le chemin. L'aménagement de bancs ne semble pas être une bonne idée. Mme Demester se renseigne concernant le fossé.

10. Hausse des tarifs cantine et périscolaire

Hausse peu communiquée et qui semble non justifiée (hausse de 3,75€ à 4,50€ soit +20%)

Demande de tarif dégressif pour les fratries.

Mme Demester n'accède pas à la demande des parents. Elle explique que dans les « tranches », le Quotient Familial est pris en compte.

11. Pénalités garderie

Des pénalités sont appliquées par la commune lorsqu'un enfant va en garderie sans y être inscrit, ou inscrit tardivement. Les parents d'élèves ne le comprennent pas car il avait été annoncé l'absence de pénalités lors de la mise en place du portail famille

Mme Demester explique qu'un système de pénalités est effectivement prévu par la municipalité mais le logiciel en place ne permet pas de les pratiquer.

Mme Demester présente ensuite la conférence Parents informés, enfants protégés : 8 novembre à 18h30 pour les parents.

Deux sujets qui n'étaient pas à l'ordre du jour n'ont pas été développés lors de ce conseil et pourront être mis à l'ordre du jour par les parents d'élèves lors du second Conseil d'Ecole.

1. Partenariat à venir avec la bibliothèque de Wambrechies.
2. Question concernant la présence des enfants aux commémorations.

Le Conseil d'Ecole s'achève par le pot de l'amitié.

La directrice, Mme Séverine Pollet
Secrétaire de séance, Mme Sarah Ladureau

